



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Nord

BAEPI/DEVE

BAEPI

Bureau n° 4206S

Affaire suivie par :

Mehdi ZEMMOURI

Tél : 03 20 62 31 66

Mél : mehdi.zemmouri@ac-lille.fr

dsden59.deve-baepi@ac-lille.fr

144 rue de Bavay

59000 Lille

Lille, le 05 novembre 2024

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'Etablissement du second degré de
l'enseignement public et privé sous
contrat

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) 2024-2025 – Inscriptions

Référence : Circulaire académique « CNRD 2024-2025 » du 16 octobre 2024

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les principales modalités d'organisation de la session 2024-2025 de ce concours dont le thème s'intitule « **Libérer et refonder la France (1943-1945)** ».

Vous vous référerez à la page EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/3815/participer-au-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation>, ainsi qu'à la circulaire académique du 16 octobre 2024 qui détaillent le calendrier et les différentes phases d'organisation de ce dispositif.

- **Procédure d'inscription à la session 2025 du concours**

Afin de présenter les élèves de votre établissement à ce concours, je vous invite à inscrire les candidats, **avant le samedi 1^{er} février 2025**, sur la plateforme ADAGE disponible sur votre espace EDULINE. La rubrique « aide » de la plateforme regroupe plusieurs guides et documents de présentation, permettant aux établissements qui n'auraient jamais utilisé l'outil de s'y familiariser rapidement.

En complément de l'inscription sur l'application ADAGE, et comme les années précédentes, je vous prie de bien vouloir compléter et me retourner la fiche d'inscription que vous trouverez en pièce jointe par courrier électronique à l'adresse suivante : dsden59.deve-baepi@ac-lille.fr, ou par voie postale :

DSDEN du Nord
DEVE – BAEPI
Opérations éducatives
144 rue de Bavay
BP 669
59033 Lille Cedex

Pour toute demande d'information complémentaire ou problématique rencontrée lors du processus d'inscription, je vous invite à vous rapprocher de mes services.

Point de contact : M. ZEMMOURI Mehdi au 03.20.62.31.66 ou dsden59.deve-baepi@ac-lille.fr / mehdi.zemmouri@ac-lille.fr

Pièce jointe : Fiche d'inscription

- **Rappels relatifs à la réalisation des devoirs individuels (première et troisième catégories) et collectifs (deuxième et quatrième catégories).**

- *Devoirs individuels*

L'épreuve écrite individuelle se déroulera dans les établissements le **mardi 25 mars 2025**.

- *Travaux collectifs*

Les élèves ne peuvent concourir que dans les catégories de participation correspondant à leur niveau d'études.

Le jury ne retiendra que les productions réalisées par deux élèves au minimum.

- **Modalités de restitution des copies individuelles et travaux collectifs**

Les copies individuelles et les travaux collectifs seront adressés par l'établissement scolaire **au plus tard le vendredi 28 mars 2025**, dans le respect des consignes qui seront transmises en temps utile aux établissements ayant inscrit des candidats.

Pour être pris en considération, les travaux collectifs doivent être réalisés **dans les limites du thème national** et **ne comporter aucun signe distinctif** permettant d'en identifier les établissements au cours des corrections.

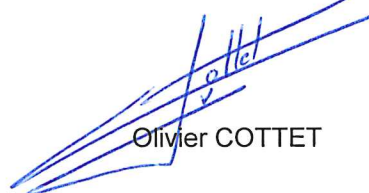
ATTENTION : la transmission des travaux audio-visuels ne s'effectue **qu'avec des clés USB**, à l'exclusion de tout autre support (CD OU DVD).

- **Jury départemental de l'édition 2024-2025**

L'ensemble des travaux (individuels et collectifs) sera examiné le **jeudi 24 avril 2025** par le collège des correcteurs départementaux du Nord, composé à égalité de personnels de l'éducation nationale et de membres d'associations patriotiques du Nord. Le président du collège des correcteurs est M. Stéphane HENRY, IA-IPR histoire-géographie, référent académique « mémoire et citoyenneté ».

D'avance, je vous remercie pour votre implication dans la réussite de ce concours.

L'Inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'éducation nationale du Nord



Olivier COTTET